

La migration interne des jeunes Québécois : une comparaison dans le temps et entre types de région

Serge Côté, CRDT-UQAR

Deux grands sondages ont été menés au Québec sur la mobilité des jeunes, le premier en 1999 et le second en 2004¹. L'instrument utilisé dans les deux sondages est en grande partie identique et permet une comparaison systématique sur un ensemble important d'éléments. La présente communication passe en revue quelques points dignes de mention qui ressortent des deux sondages. La comparaison 1999-2004 est ainsi faite qu'il est possible d'examiner comment les différences observées se manifestent sur le territoire québécois. À cette fin, une typologie en trois catégories a été élaborée. Des régions du « croissant périnordique » ont d'abord été réunies en un premier ensemble offrant une cohérence assez élevée. Il comprend les cinq régions périnordiques québécoises, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, auxquelles on a ajouté pour les besoins de ce texte la région du Nord-du-Québec. Les répondants du croissant périnordique comptent pour environ 12 % de l'échantillon. La catégorie dite des « deux îles » rassemble les régions administratives de Montréal et de Laval². Ces deux régions représentent le cœur de la métropole sud-québécoise. Il s'agit là aussi d'un ensemble offrant une cohérence forte. Les répondants de ces deux régions forment environ 30 % de l'échantillon. Les autres régions du Québec sont regroupées dans une vaste catégorie dénommée « régions médianes » dont l'hétérogénéité est passablement élevée. Neuf régions en font partie : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Montérégie et Outaouais. Cette catégorie regroupe le reste des répondants représentant 58 % de l'échantillon.

Les deux sondages ont suivi la même démarche de base. Dans un premier temps, il s'est agi de constituer un échantillon aléatoire représentatif de la population jeune du Québec, ici définie comme celle des personnes âgées de 20 à 34 ans. Cet échantillon a été stratifié par région administrative. Dans certaines strates correspondant à des régions à plus faible densité démographique, l'équipe de recherche a procédé à un suréchantillonnage afin de s'assurer que le nombre de répondants dans ces régions soit suffisant pour que des analyses particulières puissent y être menées. Lors de la mise en commun des données provenant des diverses régions, une pondération a été appliquée pour redonner à la population jeune de chaque région le poids que cette population a dans l'ensemble de la population des jeunes au Québec. La méthodologie est décrite de façon détaillée dans les deux rapports préparés à partir de chacun des deux grands sondages (Gauthier, Molgat et Côté, 2001; Gauthier et coll., 2006).

¹ Ces deux sondages ont été réalisés par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* (GRMJ).

² Dans le texte, les expressions « deux îles montréalaises », « zone montréalaise » et « zone métropolitaine » sont synonymes.

Les caractéristiques sociodémographiques des répondants

Le sondage de 1999 a rejoint 5 518 individus et celui de 2004 quelque 500 de plus. Dans le sondage de 2004, à la différence de celui de 1999, un segment de l'échantillon a été consacré à la population des jeunes anglophones du Québec. Ces répondants ne sont pas considérés dans la présente analyse. La partie de l'échantillon de 2004 qui permet la comparaison avec le sondage de 1999 comprend 4 772 individus âgés de 20 à 34 ans.

La distribution par **âge** et par **sexe** des répondants ne présente pas de variation notable d'un sondage à l'autre. Elle ne diffère pas sensiblement non plus d'un type de région à l'autre³.

Le **niveau de scolarité** des répondants, quant à lui, offre un portrait contrasté lorsque l'on passe d'un type de région à l'autre. Ce niveau est à son plus faible dans les régions du croissant périnordique et à son plus fort dans les deux îles montréalaises. En effet, le premier groupe de régions connaît, aussi bien en 1999 qu'en 2004, à la fois la plus forte proportion de jeunes qui n'ont aucun diplôme ou qui n'ont complété que des études primaires et la plus faible proportion de ceux qui ont une formation universitaire. Inversement, c'est dans les deux îles montréalaises que, en 1999 et en 2004, se retrouvent le plus faible pourcentage de jeunes dont la formation ne dépasse pas le primaire et le plus fort pourcentage de jeunes détenant une formation universitaire.

Ceci dit, il faut souligner fortement que la situation de la scolarité des jeunes connaît dans tous les types de région une amélioration entre les deux sondages. Le poids des deux premières catégories regroupées (primaire ou sans diplôme et secondaire) baisse partout entre 1999 et 2004. Le poids des deux catégories de formation collégiale regroupées (générale et technique) augmente entre les deux sondages. De même, le poids de la dernière catégorie (formation universitaire) progresse entre les deux dates. Cela constitue une différence notable dans la situation des jeunes Québécois entre les années 1999 et 2004.

Les jeunes ont moins souvent un **conjoint** en 2004 qu'en 1999, et ce, dans tous les types de région. Les différences entre les deux périodes ne sont toutefois pas très prononcées. Quant au fait d'**avoir des enfants**, les proportions sont, d'un sondage à l'autre, du même ordre dans les deux premiers types de région et ne présentent qu'une très faible hausse en milieu montréalais. Il est à noter que les jeunes des régions du croissant périnordique et ceux des régions médianes se distinguent fortement, tant en 1999 qu'en 2004, de ceux des deux îles montréalaises à ce chapitre des relations familiales : les premiers ont, en effet, plus souvent un conjoint et plus souvent des enfants que les jeunes métropolitains.

Le **lieu de naissance** des répondants présente certaines particularités selon le type de région. Une proportion de 89,1 % des jeunes sont nés au Québec en 1999 et 88,4 % en 2004, ce qui laisse 10,9 % des jeunes qui sont nés à l'extérieur du Québec en 1999 et 11,6 % en 2004. Il est important de préciser que, si la majorité de ces personnes nées à l'extérieur du Québec sont issues de l'immigration internationale, il y en a un certain

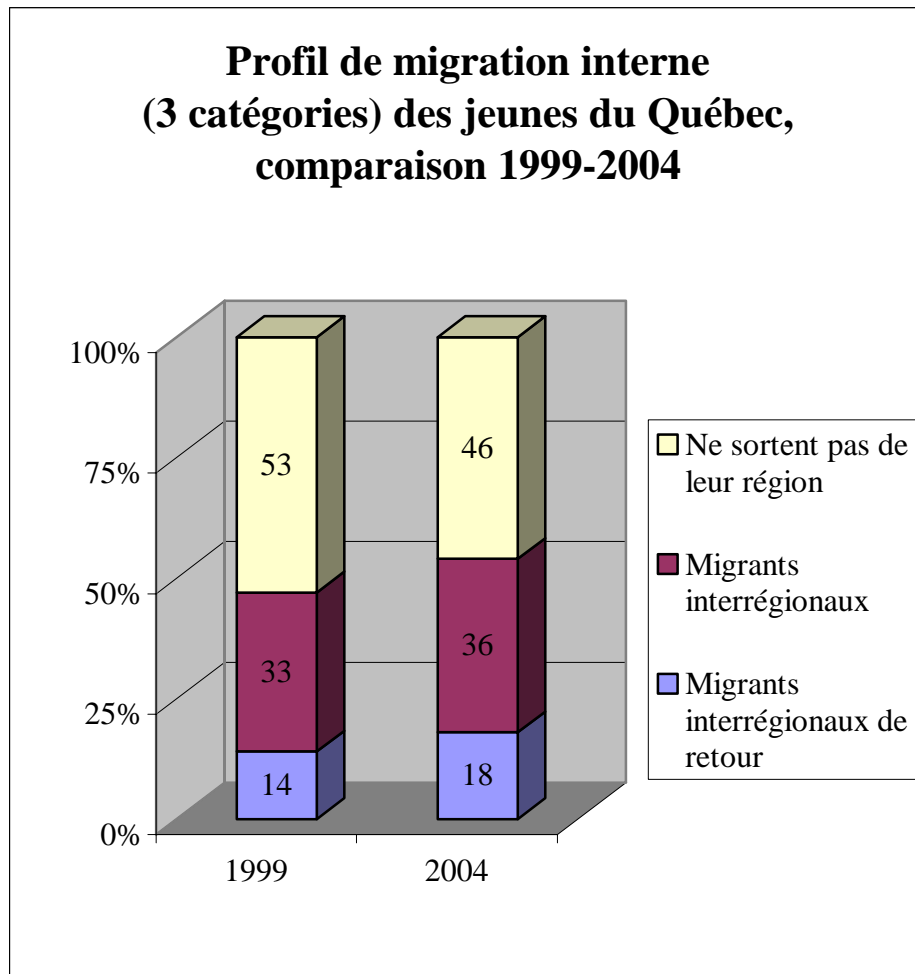
³ Les tableaux illustrant les résultats n'ont pas été inclus dans le texte, faute de place.

nombre qui viennent tout simplement des autres provinces du Canada. Par exemple, en 2004, parmi les 11,6 % des jeunes qui étaient nés à l'extérieur du Québec, 2,6 % étaient nés dans une autre province canadienne et 9,0 % à l'extérieur du Canada. La proportion des jeunes nés au Québec est modulée selon le type de région : c'est dans le croissant périnordique et dans les régions médianes qu'elle est plus élevée et dans les deux îles montréalaises qu'elle est plus faible, l'écart étant manifeste dans les deux sondages, mais plus encore en 2004 qu'en 1999.

Le **lieu de naissance des parents** est révélateur. En 1999, la proportion des jeunes dont au moins un des parents était né à l'extérieur du Canada était de 11,4 %. En 2004, on constate une augmentation de trois points de pourcentage dans la proportion des jeunes dont au moins un des parents était né à l'extérieur du Canada, proportion qui s'établit désormais à 14,4 %. Le fait d'être issu de l'immigration internationale est beaucoup plus répandu sur le territoire des deux îles montréalaises que dans les deux autres types de région. En 2004, avoir un père né à l'étranger était 20 fois plus fréquent dans les deux îles montréalaises que dans le croissant périnordique et 6 fois plus fréquent que dans les régions médianes. Avoir une mère née à l'étranger était, en 2004, 27 fois plus fréquent dans les deux îles montréalaises que dans le croissant périnordique et 8 fois plus fréquent que dans les régions médianes.

La **mobilité des jeunes** a augmenté entre 1999 et 2004. Sauf exception et à moins qu'il en soit précisé autrement, la migration visée dans ce texte est le déplacement des jeunes Québécois à l'intérieur du Québec lui-même (migration interne). Si l'on ne tient compte que de la mobilité due aux mouvements interrégionaux des jeunes, on peut constituer un profil de migration interne à trois catégories. La première catégorie est constituée par les jeunes qui vivent toujours avec leurs parents ou qui, ayant quitté le foyer familial, se sont déplacés à l'intérieur de leur région d'origine. Ces jeunes n'ont jamais quitté leur région pour aller vivre ailleurs. La deuxième catégorie, celle des migrants interrégionaux, rassemble les jeunes qui ont quitté leur région pour s'installer dans une autre région. La dernière catégorie, appelée migrants interrégionaux de retour, regroupe les jeunes qui ont vécu au moins six mois dans une autre région que celle où ils ont grandi et qui sont par la suite revenus s'installer dans leur région. Le graphique 1 trace le portrait de cette mobilité interrégionale et présente, pour chacune des deux années, la ventilation en pourcentage des répondants dans les trois catégories. La mobilité totale, que l'on obtient en additionnant les deux catégories de migrants, passe de 47 % à 54 %. On ne peut dire pour autant que les régions où les jeunes quittent en grand nombre connaissent des conditions plus difficiles en 2004 qu'en 1999, puisque, en même temps que la mobilité totale augmentait, la mobilité de retour en faisait autant, ce qui laisse la situation des régions inchangée. Le ratio de la mobilité de retour sur la mobilité totale des jeunes reste sensiblement le même, passant de 0,298 à 0,333.

GRAPHIQUE 1



Source : Données des sondages menés en 1999 et 2004 par le GRMJ

La première migration

On peut parler de première migration lorsqu'un jeune quitte pour la première fois la localité où il vivait avec ses parents pour aller habiter dans une autre localité, que cette dernière soit située dans sa région d'origine (migration intrarégionale) ou à l'extérieur de sa région d'origine (migration interrégionale). Cette première migration est importante à plusieurs égards. Le signal symbolique qu'elle envoie est puissant : quand il est question d'« exdode » et que l'on dit que les « jeunes partent » d'une localité ou d'une région, c'est à la première migration qu'implicitement on se réfère. Son importance se manifeste aussi dans le fait qu'elle revêt des traits singuliers selon les territoires. L'âge de la migration, le type de motif prédominant, les circonstances dans lesquelles se déroule le premier déplacement suivent des patterns typiques lorsque l'on passe d'un territoire à un autre.

Si l'on tient compte de toutes les migrations, intrarégionales aussi bien qu'interrégionales, les résultats des deux sondages indiquent que 57,5 % des jeunes de l'échantillon de 1999 ont effectué une migration et que ce pourcentage se situe à 64,8 % en 2004. Est défini comme une migration tout déplacement qui se traduit par une installation d'une durée d'au moins six mois dans une localité autre que la localité d'origine, c'est-à-dire la localité où le jeune résidait au moment de la décohabitation d'avec ses parents. Les jeunes qui avaient toujours vécu chez leurs parents au moment du sondage et les jeunes qui avaient quitté le domicile familial, mais qui habitaient toujours dans la même localité que leurs parents ne sont pas considérés comme des migrants.

Le départ du domicile familial peut logiquement être vu comme la première phase du processus migratoire. Les données des deux sondages montrent que cette étape de la vie se présente de la même façon en 1999 et en 2004. Les **raisons qui expliquent le départ** suivent le même ordre d'importance : « vivre sa vie » vient en premier; l'obligation de « poursuivre ses études » se classe deuxième; la volonté de s'insérer sur le marché du travail (« aller travailler ») arrive au troisième rang; finalement, la présence de « problèmes familiaux » est le quatrième facteur en importance qui joue dans la décision de quitter le foyer familial. De plus, l'importance relative de ces raisons selon les types de région est la même dans les deux sondages. Les études et le travail ont plus souvent la faveur des jeunes du croissant périnordique, tandis que la volonté de vivre sa vie et l'influence des problèmes familiaux touchent davantage les jeunes de la zone montréalaise que ceux des autres types de région.

Autre ressemblance dans la façon de vivre le départ du domicile familial, les appréciations sous forme d'**énoncés concernant la décohabitation** se présentent selon le même ordre en 1999 et en 2004. Pour quatre des cinq énoncés retenus, le type de région où chaque énoncé a la plus forte incidence est le même en 1999 qu'en 2004. Les déplacements des jeunes des deux îles montréalaises se font en bonne partie dans des zones de proximité, par exemple d'une île à l'autre de l'aire montréalaise ou de la ville centre vers les banlieues situées au nord ou au sud des deux îles. Le sens à donner à ces déplacements est davantage celui d'une conquête de l'autonomie résidentielle que celui d'un déménagement effectué sous la contrainte d'une nécessité. Pour les jeunes du croissant périnordique, les raisons de la décohabitation répondent plus souvent au besoin de sortir de sa localité pour étudier ou pour se chercher un emploi. De plus, ces jeunes doivent habituellement franchir de bonnes distances lors de ce premier départ. Il faut souligner que le départ du domicile familial n'est pas une fatalité et que trois jeunes sur quatre le choisissent librement. En effet, ils sont 78,3 % en 1999 et 77,2 % en 2004 à dire qu'ils « auraient pu rester s'ils avaient voulu ».

Pour bien des jeunes, le départ du foyer familial coïncide avec leur première migration. Trois grandes **raisons** ont été retenues pour expliquer cette **première migration**. Il s'agit, dans l'ordre, des études, du travail et des exigences de la vie de couple. Dans le cas des études, un plus grand nombre de jeunes s'éloignent de leur milieu d'origine pour entreprendre des études collégiales que pour suivre des études universitaires et plus de jeunes le font pour des études universitaires que pour des études secondaires. L'ordre des raisons ainsi que la prédominance des raisons selon les types de région sont les mêmes en

1999 qu'en 2004. Les jeunes du croissant périnordique, qui effectuent leur première migration assez tôt, sont les plus touchés par le départ pour les études secondaires et collégiales. Les jeunes des deux îles montréalaises, dont la première migration se produit un peu plus tard, se distinguent par une proportion plus élevée de départs pour les études universitaires et de déplacements pour des raisons liées au travail. Les jeunes des régions médianes, quant à eux, expérimentent plus souvent la situation de suivre ou de rejoindre un conjoint que les jeunes de la zone montréalaise ou les jeunes périnordiques.

Environ quatre jeunes migrants sur dix ont affirmé avoir eu un bon degré de connaissance préalable du lieu où ils ont effectué leur première migration. La proportion de ces jeunes bien renseignés a même augmenté de façon sensible entre 1999 et 2004 dans les régions du croissant périnordique. Pour la majorité des jeunes, cette première migration s'est effectuée dans un certain climat de liberté. D'une part, entre les deux tiers et les trois quarts d'entre eux affirment que cette migration a été l'occasion de s'éloigner de leur lieu d'origine, mais qu'ils auraient pu tout aussi bien y rester, ce qui laisse entendre qu'ils sont partis beaucoup plus par choix que par nécessité. D'autre part, une proportion assez semblable de jeunes pensent que le lieu choisi pour effectuer cette première migration aurait pu être différent et seule une minorité avance que ce lieu était nécessaire. Cette migration semble donc avoir un caractère plutôt contingent, et ce, de façon plus marquée en 2004 qu'en 1999.

L'exploration de certains **motifs associés à la première migration** permet de mieux caractériser cette étape de la vie des jeunes. Augmenter ses chances dans la vie est un motif qui distingue les jeunes périnordiques, malgré une baisse de son importance entre 1999 et 2004. Même si, chez les jeunes des deux îles montréalaises et des régions médianes, la force de ce motif augmente entre les deux mêmes années, il n'en reste pas moins qu'il s'impose toujours comme un motif qui caractérise bien les jeunes périnordiques en 2004. La difficulté à réaliser sa formation scolaire dans son milieu d'origine touche également davantage les jeunes du croissant périnordique que ceux des autres types de région. Entre 1999 et 2004, cette préoccupation a progressé chez les jeunes des régions médianes et chez ceux de la zone montréalaise. Malgré cette progression, ils sont encore bien loin d'être concernés par ce motif autant que le sont les jeunes périnordiques. L'aspiration à un autre style de vie et la volonté de sortir de la routine sont des motifs qui appartiennent davantage à la zone montréalaise. Le motif relié à des meilleures conditions de travail, quant à lui, prend de l'ampleur dans tous les types de région entre 1999 et 2004.

Les conditions dans lesquelles la première migration s'est effectuée sont sensiblement semblables d'une période de sondage à l'autre. Dans les deux sondages, le même portrait se dessine quant aux **circonstances de l'installation au lieu d'accueil**: pour la majorité des migrants, l'expérience du déplacement vers un autre lieu comporte des éléments de continuité tant sous la forme de contacts avec les parents restés au lieu d'origine que sous la forme de liens avec des amis ou des personnes de la famille déjà établis au lieu d'accueil. La connaissance préalable du lieu où s'effectue la migration, chez le tiers des migrants, facilite également la transition vers le nouveau milieu de vie.

Dans le même ordre d'idées, le **déménagement lors de la première migration** se fait sous le signe de la continuité aussi bien dans le sondage de 1999 que dans celui de 2004. En effet, plus de quatre jeunes sur cinq reçoivent de l'aide de leurs parents ou de leurs amis pour effectuer ce déménagement. Le déménagement, pour presque un tiers des jeunes, se fait en compagnie d'autres jeunes, le plus souvent des amis du lieu d'origine. Aussi, dans quatre cas sur cinq, lors de l'installation au lieu d'accueil au moment de la première migration, les jeunes ont opté pour vivre avec d'autres plutôt que de vivre seuls. Vraisemblablement, les personnes avec lesquelles on élit domicile sont des gens que l'on connaît déjà, ce qui va encore une fois dans le sens d'une certaine continuité avec le bagage d'expérience acquis au lieu d'origine.

En 1999 tout comme en 2004, la **situation financière des jeunes au moment de leur première migration** est jugée bonne par environ les deux tiers des répondants. Les **principales sources de revenu** sur lesquelles les jeunes ont pu compter à cette étape de leur existence sont sensiblement les mêmes d'un sondage à l'autre. Des différences importantes se manifestent toutefois entre les types de région. Pour les migrants du croissant périnordique, la contribution des parents et le recours au système public des prêts et bourses ont un poids beaucoup plus important que pour ceux des deux autres types de région et les revenus de travail, un poids notablement moins important. Les épargnes personnelles occupent une place plus conséquente dans les deux îles montréalaises tandis que les régions médianes se distinguent par une fréquence du soutien du conjoint un peu plus élevée qu'ailleurs.

Deux raisons peuvent expliquer les différences régionales observables dans les revenus des jeunes lors de leur première migration. On pense tout d'abord aux écarts qui existent dans le niveau de vie des régions. Les deux types de région qui se distinguent le plus sont les deux îles montréalaises, qui sont des régions de type métropolitain, et les régions du croissant périnordique. Il est certain que les signes vitaux de l'emploi et du revenu sont meilleurs dans la zone montréalaise, d'où l'obligation moins fréquente de recourir aux transferts que sont les prêts et bourses et d'où la plus grande capacité des jeunes à générer un revenu autonome sur le marché du travail. Cependant, une autre raison entre en ligne de compte et c'est le fait que les jeunes périnordiques qui ont à le faire quittent leur région à un âge plus précoce que les jeunes métropolitains. Il en est ainsi parce que, pour poursuivre leurs études, les jeunes du croissant périnordique doivent s'éloigner plus vite de leur noyau familial. En apparence, ils dépendent davantage du soutien de leurs parents qui comblent une partie de leurs besoins financiers pendant qu'ils sont aux études à l'extérieur du foyer. Dans le cas des jeunes métropolitains, ils cohabitent plus longtemps avec leurs parents pendant qu'ils sont aux études. Le soutien parental prend tout simplement une autre forme. En 1999, il y avait une différence de 1,3 an entre l'âge au départ du foyer familial d'un jeune périnordique et l'âge au départ d'un jeune métropolitain. En 2004, cette différence est même passée à 1,5 an. Ces différences ne sont pas considérables, mais elles sont néanmoins significatives sur le plan statistique. Il faut aussi prendre en considération qu'à cet âge plus tardif les raisons professionnelles font plus souvent partie du bilan des raisons qui incitent à migrer et que, par conséquent, les apports découlant de la participation au marché du travail sont plus décisifs dans le revenu des migrants. Ces particularités qui marquent le phénomène migratoire traduisent

une expérience de la mobilité vécue passablement contrastée d'un type de région à l'autre.

La migration de retour

Si la première migration a tendance à retenir fortement l'attention des observateurs, la migration de retour, quant à elle, est insuffisamment prise en considération. Le phénomène migratoire est multiple et ne se limite pas à un unique mouvement de sortie. Le cas de jeunes effectuant plusieurs déplacements est fréquent et, dans tous ces parcours diversifiés, il arrive que l'on fasse le chemin en sens inverse. Il est particulièrement instructif de constater que la hiérarchie des motifs à la source d'une migration de retour contraste beaucoup avec celle des motifs de la première migration.

Parmi tous les jeunes qui ont quitté leur localité d'origine, un certain nombre finira par venir s'y réimplanter. Dans certains cas, le délai entre le départ et le retour sera fort long et ne s'effectuera qu'à la suite d'une séquence de plusieurs déplacements. Ces jeunes de retour représentent, sous l'angle de la migration interrégionale, une proportion de 14 % de tous les répondants dans l'échantillon de 1999 et de 18 % dans celui de 2004 (graphique 1). Les données du sondage permettent de préciser les **raisons du retour** des migrants qui, après s'être établis à l'extérieur de leur milieu d'origine, sont revenus y vivre. La raison qui domine dans les motivations de retour est « trouver du travail », et ce, tant en 1999 qu'en 2004. Au deuxième rang en 1999 et au troisième rang en 2004, on trouve le motif « se rapprocher de ses parents ». Au troisième rang en 1999 et au deuxième en 2004, figure la raison « se rapprocher de ses amis ». Dans les deux sondages, les raisons qui occupent les rangs quatre à sept sont les mêmes, soit dans l'ordre « avoir sa maison à soi », « fonder une famille », « suivre ou rejoindre un conjoint » et « créer ou reprendre une entreprise ». Au total, donc, la palette des motifs de retour est sensiblement la même d'une année de sondage à l'autre. Entre les types de région, la situation ne varie pas non plus d'une période à l'autre.

Les données de la recherche permettent aussi de vérifier, auprès de ceux qui avaient quitté leur milieu d'origine pour se fixer ailleurs, comment se posait la question d'un **retour hypothétique**. À ces jeunes, il était d'abord demandé s'ils avaient l'intention d'effectuer un retour éventuel dans leur milieu d'origine. Dans chacun des deux sondages, six migrants sur dix ont répondu qu'ils envisageraient revenir dans leur milieu d'origine si les circonstances s'y prêtaient. C'est dans les régions médianes en 1999 et dans les régions du croissant périnordique en 2004 que la proportion des jeunes entretenant l'idée d'un retour dans leur milieu est la plus élevée. Quant aux **raisons qui pourraient motiver un retour éventuel**, elles s'ordonnent de façon différente dans les deux sondages. En 1999, le motif « gagner sa vie » arrive au premier rang et le motif « avoir une maison à soi » au deuxième. En 2004, l'ordre de ces deux motifs est inverse. Le troisième motif, tant en 1999 qu'en 2004, est « élever ses enfants ». Les résultats comparés des deux sondages semblent indiquer que de 1999 à 2004 les impératifs économiques, à quoi on peut assimiler l'obligation de gagner sa vie, auraient reculé quelque peu et que les préoccupations pour la qualité de vie, traduites ici par l'aspiration à avoir une maison à soi, auraient progressé. Une constante est décelable dans les deux

sondages quant à l'importance des motifs de retour selon les types de région : c'est dans le croissant périnordique que la nécessité de gagner sa vie a le plus d'impact auprès des jeunes migrants qui envisagent un retour dans leur milieu d'origine. Dans ce type de région, ce sont principalement les études qui incitent les jeunes à quitter leur milieu, le besoin de travailler ne tenant qu'une place secondaire. Cependant, le travail et les réalités économiques semblent jouer un rôle majeur dans une décision éventuelle de rentrer au bercail.

Les représentations du milieu d'origine

Même si le lien entre les décisions de migrer et l'idée qu'on se fait des territoires n'est pas toujours évident, il est éclairant de prendre en considération les opinions des jeunes sur leur milieu d'origine. Certaines des questions portant sur les représentations du milieu d'origine s'adressaient aux seuls migrants et d'autres étaient posées à tous. Dans l'un comme dans l'autre cas, les données recueillies permettent de voir que l'appréciation des répondants est nuancée et que les limites des différents territoires sont mentionnées sans complaisance. Sur certains aspects, des différences marquées de perception existent entre les territoires.

Quelle idée les jeunes se font-ils de la région où ils ont grandi ? Certaines questions posées dans les deux sondages permettent de dresser un portrait de la façon dont les jeunes perçoivent leur milieu d'origine. Une première question tentait de mesurer **l'intérêt des migrants pour l'avenir de leur milieu d'origine**. Les réponses à cette question conduisent à deux constatations. D'abord, la proportion des jeunes se disant très intéressés ou assez intéressés par l'avenir de leur région progresse entre 1999 et 2004, quoique de façon modeste dans l'ensemble de chaque échantillon. Ensuite, dans chacun des deux sondages, cet intérêt est à son plus haut dans le croissant périnordique. Il est à son plus bas dans les deux îles montréalaises en 1999 et dans les régions médianes en 2004. Le score plus élevé des migrants du croissant périnordique quant à l'intérêt qu'ils portent à leur région est un bon indice de l'attachement de ces jeunes à leur territoire d'origine.

Une deuxième question proposait à tous les répondants, migrants ou non-migrants, une **série d'énoncés visant à évaluer divers aspects du milieu d'origine**. Tous les énoncés sont formulés de façon à mettre en évidence ce qui pourrait être vu comme une faiblesse ou une limite du milieu d'origine.

Si l'on considère les **types de région**, les contraintes qui affectent le milieu d'origine sont souvent perçues, quelle que soit l'année du sondage, avec plus d'acuité dans le croissant périnordique que dans les autres types de région. Cela s'avère pour dix énoncés sur douze et cela concerne tant les conditions de l'économie et de l'emploi, la situation sociodémographique que les rapports entre générations. Dans ces dix énoncés, on trouve quelques exemples où le plus faible pourcentage d'appui aux énoncés (formulés de façon à souligner une lacune ou une faiblesse, faut-il le rappeler) est donné par les jeunes des régions médianes, mais dans la plupart des cas la perception la plus favorable est le fait des jeunes des deux îles montréalaises. Cela est cohérent avec d'autres données du

sondage qui illustrent une attitude plus optimiste face à la vie chez les jeunes de la zone montréalaise. En effet, ces jeunes qui vivent en contexte métropolitain trouvent plus souvent que ceux des autres types de région qu'il est « facile de vivre dans la société d'aujourd'hui » et qu'« ils peuvent faire des choses pour faire avancer la société ».

Une dernière question tentait de mesurer l'**opinion des répondants sur la capacité des jeunes générations d'agir sur le développement du milieu d'origine**. Les résultats ne révèlent aucune différence dans l'opinion des jeunes sur cette question en 1999 et en 2004. Dans les deux cas, ils sont d'avis à 89 % que les jeunes générations auront la capacité de « développer leur milieu d'origine ». Il n'y a que 11 % des répondants qui pensent que les jeunes générations sont vouées à l'impuissance, étant donné qu'« elles ne pourront rien faire ».

Au total, les représentations que les jeunes véhiculent de leur milieu d'origine sont relativement optimistes. Ces représentations sont d'abord ancrées dans un intérêt soutenu pour le milieu d'origine. Dans la mesure, ensuite, où les jeunes sont généralement confiants dans leurs aptitudes à agir sur le développement de leur territoire, ces représentations révèlent aussi une capacité importante de se projeter dans l'avenir et d'imaginer un destin prometteur pour ce milieu d'origine. Cela n'empêche pas les jeunes d'être conscients de nombreuses contraintes qui peuvent affecter le milieu d'origine. La prise en considération de ces obstacles apporte un bémol, mais ne compromet toutefois pas l'image valorisante qu'ils se forment de leur région.

La perception du milieu de résidence et la mobilité potentielle

Les sections précédentes ont permis de cerner le parcours migratoire des jeunes et, plus précisément, de se pencher sur les déplacements qui les ont conduits hors de leur lieu d'origine ainsi que sur les déplacements qui en ont ramenés certains dans le milieu où ils ont grandi. Plusieurs jeunes ne voient pas leur trajectoire comme arrivée à son terme et ont bien des chances de se déplacer à nouveau. Les données de la présente section visent justement à scruter les intentions des jeunes quant à leur mobilité future.

Avant de se déplacer, les jeunes entretiennent toutes sortes de perceptions sur les qualités et les limites dont sont dotés les lieux potentiels où ils pourraient s'installer. La **représentation des grandes villes**, pour s'en tenir à une catégorie possible de lieux, n'offre pas de contrastes importants dans le temps (entre les deux sondages) ou dans l'espace (selon les types de région). Il y a toutefois quelques différences qu'il vaut la peine de souligner. Des quatre énoncés soumis à l'ensemble des répondants, les deux qui décrivent les grandes villes sous un jour positif arrivent en tête. Ils concernent la proximité des services et l'abondance des activités culturelles. Les scores obtenus par ces deux énoncés sont très proches l'un de l'autre, qu'il s'agisse du sondage de 1999 ou de celui de 2004, ce qui relativise la différence des rangs occupés par les deux énoncés entre les deux dates. Les jeunes des deux îles montréalaises semblent particulièrement sensibles à la question de la proximité des services.

Par ailleurs, les deux énoncés qui mettent en évidence les attributs négatifs des grandes villes (violence et isolement des individus) reçoivent une approbation plus faible que les attributs positifs, et ce, quelle que soit l'année du sondage et quel que soit le type de région. Toutefois, ces deux caractères négatifs perdent de leur importance entre 1999 et 2004 : l'opinion que les grandes villes sont violentes passe, dans l'ensemble de l'échantillon, de 69,1 % d'appui à 60,2 %; l'opinion que les grandes villes isolent les individus, quant à elle, passe de 65,2 % à 60,3 %. Ce sont les jeunes du croissant périnordique qui ont la perception la plus aiguë de ces inconvénients des grandes villes. Ils jugent en effet plus souvent que les jeunes des autres types de région que les grandes villes sont violentes et qu'elles isolent les individus les uns des autres.

Pour faire le pendant aux perceptions attachées aux grandes villes, une autre série de quatre énoncés, concernant cette fois les milieux non métropolitains (les « régions » dans le libellé des énoncés) a été soumise aux répondants. La **représentation des régions en opposition aux grandes villes** est elle aussi scindée en deux. D'un côté, deux attributs positifs des milieux non métropolitains (proximité de la nature et tranquillité de la vie) se méritent un score élevé; de l'autre, deux aspects négatifs (comméragage et manque de services) arrivent loin derrière dans le degré d'appui que leur accordent les répondants. Les différences dans l'opinion des répondants restent peu importantes dans le temps (entre les deux sondages) et dans l'espace (selon les types de région).

Une autre question du sondage se proposait de mesurer les préférences quant au **type de lieu dans lequel les jeunes aimeraient s'installer dans l'hypothèse d'un déménagement**. Ces préférences apparaissent assez diversifiées selon les types de région. Chez les jeunes du croissant périnordique et chez ceux des régions médianes, c'est la ville moyenne, la campagne et la banlieue d'une grande ville qui recueillent le plus d'appui, tandis que la grande ville et le village en recueillent le moins. D'un sondage à l'autre, les positions respectives de ces divers choix se maintiennent chez les jeunes des régions médianes. Dans le croissant périnordique, toutefois, le choix de la banlieue d'une grande ville régresse entre 1999 et 2004, chutant de 28,4 % à 20,8 %, tandis que le choix de la ville moyenne et le choix du village progressent légèrement. Tout se passe comme si les préférences des jeunes périnordiques se concentraient davantage sur leur propre territoire. Dans les deux îles montréalaises, il n'est pas surprenant de constater que le choix de la grande ville domine les préférences des jeunes, même s'il perd un peu de sa force entre 1999 et 2004. Entre ces deux mêmes dates, c'est la banlieue de la grande ville et la ville moyenne qui progressent le plus. Dans la mesure où ces préférences peuvent donner des indications sur le mouvement futur des jeunes, il faudrait s'attendre à une diminution du mouvement des jeunes du croissant périnordique vers les grandes villes et leurs banlieues et à une accélération du mouvement des jeunes métropolitains vers les banlieues et les villes moyennes situées un peu plus loin.

Un dernier paramètre a été mesuré, soit celui de **l'attraction exercée par les territoires situés à l'extérieur du Québec**. Étant donné que les questions posées diffèrent sensiblement d'un sondage à l'autre, il n'est pas possible de comparer terme à terme les pourcentages issus de chaque sondage. En effet, le sondage de 1999 vérifiait l'attraction passée (« Avez-vous déjà envisagé vivre à l'extérieur du Québec ? ») tandis que celui de

2004 s'attachait à l'attirance future (« Envisagez-vous vivre à l'extérieur du Québec ? ») suscitées par la perspective de s'éloigner du Québec. Néanmoins, il est intéressant de noter que la même hiérarchie entre les types de région se retrouve dans les réponses de 1999 et dans celles de 2004. En effet, dans un sondage comme dans l'autre, les jeunes de la zone montréalaise sont ceux qui affichent le plus souvent leur intérêt pour vivre à l'extérieur du Québec tandis que les jeunes du croissant périnordique sont ceux qui se sentent le moins attirés par cette perspective.

Après avoir considéré les opinions et préférences de l'ensemble des répondants s'attachant aux divers types de lieu où ils sont susceptibles de se déplacer, il est instructif de s'arrêter aux réactions des jeunes migrants qui, au moment du sondage, se trouvaient à l'extérieur de leur milieu d'origine et les sonder sur leur perception du lieu où ils avaient élu domicile pour la dernière fois, parfois après plus d'une migration. Les **raisons de leur installation à leur dernier lieu de résidence** sont révélatrices. Tant en 1999 qu'en 2004, le principal motif de leur ultime déplacement est lié au travail et à l'emploi. Suivre ou rejoindre un conjoint ou une conjointe arrive au deuxième rang et la poursuite des études ferme la marche. Contrairement à la première migration, les études perdent de leur impact dans les facteurs qui impulsent la migration et le travail gagne en importance. Selon les types de région, on observe une modulation de la place relative des différents motifs : les raisons liées au travail touchent davantage le croissant périnordique, les impératifs de la vie à deux caractérisent bien les régions médianes et la poursuite des études est un facteur qui a une incidence plus grande dans la zone montréalaise.

Lorsque l'on demande aux migrants s'ils pensent que leur **dernier lieu de résidence est temporaire ou définitif**, ce sont les jeunes des deux îles montréalaises qui estiment le plus souvent, aussi bien en 1999 qu'en 2004, que ce lieu est temporaire. C'est donc dire qu'ils envisagent plus souvent que les autres qu'un nouveau déplacement pourrait survenir dans leur vie. À l'autre bout du continuum, ce sont les jeunes du croissant périnordique qui considèrent le plus souvent que leur lieu de résidence au moment du sondage est définitif.

Les opinions sur le marché du travail et l'emploi

Plusieurs questions sur le travail et l'emploi ont été incluses dans les deux sondages à la demande de certains bailleurs de fonds. Les réponses que l'on peut en tirer sont exposées dans la présente section. Ces données complètent utilement les résultats présentés plus haut sur les perceptions des jeunes et donnent des indications sur la façon dont ces derniers pensent se réaliser dans les milieux où ils sont installés.

Les jeunes manifestent un certain optimisme relativement à leur **avenir sur le marché du travail**. L'énoncé qu'ils appuient avec le plus de force traduit la conviction que leur niveau de vie augmentera avec les années. Suivent la confiance de toujours avoir un emploi, la croyance en la possibilité de se trouver facilement du travail dans le domaine où ils ont étudié et le souhait que la situation économique s'améliorera dans l'avenir. Les

deux énoncés portant sur l'emploi recueillent un soutien sensiblement plus élevé en 2004 qu'en 1999.

Lorsque l'on examine les **caractéristiques de l'emploi et leur importance pour les répondants**, on constate qu'« un emploi intéressant » arrive en tête, suivi d'« un emploi stable » et, finalement, d'« un emploi bien payé », et ce, aussi bien en 1999 qu'en 2004 et pour les jeunes de tous les types de région. Par ailleurs, les jeunes du croissant périnordique sont ceux qui sont le plus sensibles à la stabilité de l'emploi alors que les jeunes des deux îles montréalaises le sont davantage à l'égard de la rémunération et de l'intérêt intrinsèque de l'emploi.

Les principaux contrastes dans le temps et dans l'espace

Tout au long de ce texte, deux perspectives comparatives ont été suivies. La première rapprochait les données recueillies par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* en 1999 avec celles collectées en 2004 et la seconde mettait en parallèle les types de région. Certaines différences sont ressorties avec contraste et il vaut la peine de mentionner les principaux traits caractérisant les trois ensembles de régions retenues et les principaux aspects de l'évolution de la situation entre les deux sondages.

Les principales différences entre les deux sondages

La distance entre les deux sondages est de cinq ans, ce qui ne constitue pas une très longue période. Il vaut quand même la peine de noter que c'est l'intervalle qui sépare les recensements au Canada. C'est une période suffisamment longue pour que l'on puisse déceler des tendances et vérifier la présence de certaines évolutions. Le constat le plus marquant qui ressort de la mise en perspective des deux sondages est sans doute l'augmentation du phénomène de la mobilité chez les jeunes entre 1999 et 2004. Plus mobiles, les jeunes sont aussi plus scolarisés, à la fois parce qu'ils sont plus souvent aux études en 2004 qu'en 1999 et parce qu'ils poussent plus loin leurs parcours scolaire en poursuivant ou obtenant des diplômes plus élevés. On peut d'ailleurs raisonnablement penser que le progrès de la scolarité contribue à cette augmentation de la mobilité.

À certains égards, la première migration se déroule dans des circonstances plus favorables en 2004 qu'en 1999. En 2004, une plus forte proportion de jeunes se sont dits bien renseignés sur le lieu choisi pour exécuter leur premier déplacement. Également, la liberté de mouvement des jeunes est apparue plus forte en 2004 qu'en 1999, au sens où les jeunes se sentaient plus libres de leurs choix : partir ou rester; aller ici ou aller là. Dans les motifs de migration, la recherche de meilleures conditions de travail est apparue comme ayant eu plus de poids en 2004 qu'en 1999. Dans le cas particulier de la migration de retour, les impératifs économiques ont joué de façon moins importante en 2004 qu'en 1999, tandis que les préoccupations pour la qualité de vie prenaient une place plus grande. La migration de retour a beaucoup à voir avec la façon dont on perçoit son milieu d'origine. Or, les préférences des jeunes périnordiques quant au lieu idéal où ils aimeraient vivre se centrent davantage en 2004 qu'en 1999 sur le type de territoires qui font partie du croissant lui-même. Par ailleurs, les paramètres économiques qui

s'appliquent au milieu d'origine sont jugés plus favorablement en 2004 qu'en 1999. Tous ces indices portent à croire que les jeunes des régions non métropolitaines envisagent plus favorablement qu'avant de vivre dans ce type de région.

Les principales différences entre les régions

Cela ressort à l'évidence de la lecture des données présentées par types de région : on trouve une certaine polarisation des résultats entre les jeunes du croissant périnordique et ceux des deux îles montréalaises. Les jeunes du premier ensemble sont davantage des ruraux, en tout cas des non-métropolitains. Ceux du second sont des urbains, par essence, et des métropolitains. Quant aux données décrivant la situation des jeunes des régions médianes, elles se situent dans un grand nombre de cas entre les valeurs qui s'appliquent aux jeunes périnordiques et celles qui s'appliquent aux jeunes métropolitains. Pour simplifier le propos, les régions médianes seront laissées de côté dans les éléments de synthèse qui seront présentés maintenant.

Les jeunes périnordiques sont moins scolarisés que les jeunes métropolitains. Ceux d'entre eux qui ont mené leur formation jusqu'au niveau collégial ont plus souvent opté pour les filières techniques tandis que les jeunes métropolitains ont eu tendance à privilégier la formation générale. La place de l'immigration internationale dans le croissant périnordique est plutôt limitée, alors qu'elle est bien présente dans les deux îles montréalaises où plusieurs jeunes sont issus de parents nés à l'étranger. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles les jeunes de la zone montréalaise se sentent plus attirés par la perspective d'aller vivre à l'extérieur du Québec que les jeunes du croissant périnordique.

La première migration des jeunes périnordiques se fait à un âge moins avancé que celle des jeunes métropolitains et les raisons qui l'expliquent tournent plus souvent autour des études. C'est pourquoi l'aide des parents et le recours aux prêts et bourses figurent plus souvent dans les sources de revenu des jeunes du croissant périnordique que dans celles des jeunes Montréalais. Ces derniers cohabitent plus longtemps avec leurs parents, ce qui incontestablement leur apporte une aide qui prend une forme différente de celle reçue par les jeunes périnordiques de la part de leurs propres parents.

L'attachement à sa région d'origine est plus fort chez les jeunes périnordiques que chez les jeunes de la zone montréalaise. Certains résultats sont paradoxaux, car en même temps que les jeunes périnordiques manifestent plus d'intérêt pour leur région d'origine que les métropolitains, ils ont une conscience plus aiguë des contraintes et limites qui appartiennent à leur région d'origine. Les jeunes des deux îles montréalaises, quant à eux, valorisent davantage leur région d'origine tout en y étant moins fortement attachés.

*

* *

Au terme de ce parcours, il vaut la peine de rappeler que l'objectif principal du texte était de mettre en parallèle les résultats des deux grands sondages menés par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* en 1999 et en 2004. Le portrait de la migration

interne des jeunes Québécois que l'on peut tirer de ces deux sondages présente plus de similitudes que de différences. Les motifs de migration, le processus d'installation dans les différents milieux d'accueil, les représentations du milieu d'origine, les perceptions qui s'attachent aux lieux de résidence, les perspectives de mobilité future et les opinions sur l'emploi et le marché du travail ne divergent pas radicalement d'une période à l'autre. Les réalités de la migration interne des jeunes demeurent sensiblement les mêmes en 1999 qu'en 2004 : départ de nombreux jeunes du croissant périnordique pour étudier à l'extérieur de leur région, mobilité des jeunes métropolitains liée à la recherche d'emplois plus valorisants ou à la quête de l'autonomie résidentielle, importance de la migration de retour, intérêt marqué pour l'avenir de sa région, optimisme assez généralisé quant à l'emploi et aux possibilités offertes par le marché du travail.

Ceci dit, les différences qui se manifestent entre le sondage de 1999 et celui de 2004, même si elles sont limitées en nombre, laissent anticiper des changements appréciables dans le comportement migratoire des jeunes. S'il est permis d'extrapoler, on peut penser que les jeunes de demain auront les comportements suivants : ils pousseront leurs études davantage; ils seront de plus en plus mobiles; ils seront plus difficiles, par conséquent, à retenir dans leur région d'origine, mais en même temps ils s'intéresseront davantage à revenir dans leur région en cas de départ; ils seront plus sensibles aux conditions de travail disponibles dans un lieu donné; ils seront davantage influencés par les facteurs tenant à la qualité de vie dans le choix d'un milieu de résidence; ils se montreront plus réceptifs au pouvoir d'attraction des régions non métropolitaines.

Bibliographie

- 2001 GAUTHIER, Madeleine, Marc MOLGAT et Serge CÔTÉ, *La migration des jeunes au Québec. Résultats d'un sondage auprès des 20-34 ans du Québec*, Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2e édition, octobre.
<http://www.obsjeunes.qc.ca/F/Projets/espace/realisations/Sondage-20-34.pdf>
- 2003 LEBLANC, Patrice, Camil GIRARD, Serge CÔTÉ et Dominique POTVIN, « La migration des jeunes et le développement régional dans le croissant périnordique du Québec », *Recherches sociographiques*, numéro thématique sur La migration des jeunes, XLIV, 1 : 35-55.
- 2004 LEBLANC, Patrice et Marc MOLGAT, dir., *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC et Presses de l'Université Laval, Collection Culture et société.
- 2006 GAUTHIER, Madeleine, Patrice LEBLANC, Serge CÔTÉ, Frédéric DESCHENAUX, Camil GIRARD, Claude LAFLAMME, Marie-Odile MAGNAN et Marc MOLGAT, *La migration des jeunes au Québec. Rapport national d'un sondage 2004-2005 auprès des 20-34 ans du Québec*, Québec, INRS Urbanisation, Culture et Société, mars.
<http://www.obsjeunes.qc.ca/pdf/RapportNational.pdf>